



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

Service Aménagement des Territoires
et des Transitions
Pôle urbanisme et contractualisation

Rennes, le 20 FEV. 2025

CDNPS DU 18 FEVRIER 2025

Consultation de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, en formation « Sites et Paysages » au titre de l'article L. 121-27 du code de l'urbanisme

Commune : SAINT-MALO

Examen : Révision du PLU – Espaces boisés classés

Avis :

la CDNPS émet un avis simple favorable assorti de la prescription suivante :

- ajustement de l'EBC à la Boudeville : ce boisement sera complété en intégrant :

- * la zone à l'est comprenant la ripisylve (parcelles X82 et X64)
- * la peupleraie (parcelle CY 16),
- * le boisement en cours de formation (parcelle CY 17).

Le Président de la CDNPS

Emmanuel PEREZ